Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260205-DC2026020406-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 février, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 29 janvier s'est réuni en séance publique à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260204/06 :
Affaires foncières : bilan 2025 des acquisitions et cessions immobilières

Rapporteur : François POMMOIS

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Philippe GOURAUD, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Audrey MINAMBRES, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Thierry PADELLEC, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Alix DE LEPINAU, Laurent HARNOIS, Anthony CARO.
Absents représentés : Anne LE CORVEC a donné pouvoir à Nicolas LE GROS, Jean-Yves COZIC a donné pouvoir à Thierry PADELLEC
Absents excusés : Yves LOIN, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Loïc HAREL, Sabrina JULO.
Nombre de conseillers en exercice : 23 - Présents : 16 - Pouvoirs : 2 - Votants : 18
Secrétaire de séance : Philippe GOURAUD
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 16 conseillers municipaux présents

---

En application de l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel de la politique foncière menée par la Commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2025. Ce bilan est annexé au CFU.

Les acquisitions (hors honoraires des notaires) : aucune acquisition de terrains sur 2025

Les cessions :

	date de la délibération	lieu - dit	parcelles	surfaces	montant	n°inventaire
cession de parcelle	03/07/2024	Rue de Kérizan	ZT199	170 m²	510,00 €	2025-41
cession de parcelle	17/09/2025	3 rue André Ampère	AK457	46 m²	1 508,00 €	2025-65
TOTAL					**2 018,00 €**	

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le bilan des acquisitions foncières et des cessions réalisées sur 2025.**

PLUNERET, le 5 février 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN